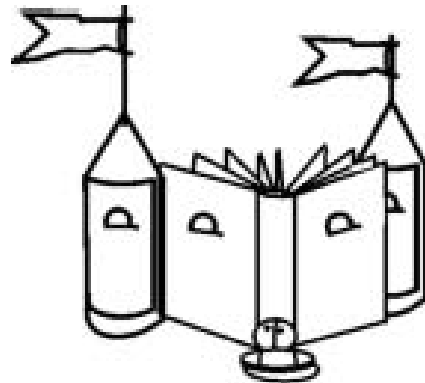


École Jacques-Rocheleau—

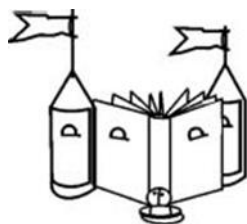
Pavillon St-Basile



ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU / SAINT-BASILE

Guide d'information aux parents

2020-2021



ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU / SAINT-BASILE

Informations générales 2020-2021

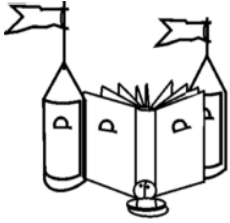
Coordonnées de l'école

École Jacques-Rochelleau (primaire)
10, rue Préfontaine
Saint-Basile-le-Grand
(Québec) J3N 1L6
Tél. : (450) 653-4142

JACQUES-ROCHELEAU.ECOLE@csp.qc.ca

Pavillon Saint-Basile (préscolaire)
9, rue Préfontaine
Saint-Basile-le-Grand
(Québec) J3N 1L6
Tél. : (450) 653-2266

JACQUES-ROCHELEAUPAV.ST-BASILE.ECOLE@csp.qc.ca



ÉCOLE JACQUES-ROCHELEAU / SAINT-BASILE

École Jacques-Rochelleau - Saint-Basile

10, rue Préfontaine

Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1L6

Téléphone : (450) 653-4142

jacquesrocheleau@csp.qc.ca

Septembre 2020

Chers parents,

Nous avons rédigé à votre attention ce petit document afin de mieux répondre aux interrogations que vous pourriez avoir à propos du fonctionnement de l'école.

Vous trouverez donc dans ce guide des informations pertinentes concernant l'organisation générale de l'école Jacques-Rochelleau. Nous vous invitons à le conserver et à le consulter au besoin, mais aussi à aller sur notre site web à l'adresse :

<http://jacquesrocheleau.csp.qc.ca/>

Marie-Noël Renaud

Marie-Noël Renaud
Directrice adjointe

D. + H. Hubert

Diane Hubert
Directrice

Informations générales

HORAIRE DE L'ÉCOLE

➡ Le matin

Ouverture du service de garde		7 h
Préscolaire :	Cloche d'entrée	8 h 30
	Cloche de sortie	11 h 35
Primaire :	Cloche d'entrée	8 h 25
	Cloche de sortie	11 h 50

➡ L'après-midi

Préscolaire :	Cloche d'entrée	13 h 05
	Cloche de sortie	14 h 52
Primaire :	Cloche d'entrée	13 h 15
	Cloche de sortie	15 h 40
Fermeture du service de garde :		18 h

Surveillance dans la cour

La surveillance sur la cour est assurée par les enseignants à compter de 8 h 15 et de 13 h 10 pour le primaire, à 8 h 15 et à 12 h 55 pour le préscolaire. En dehors de ces plages horaires, le personnel du service de garde ou bien du service des dîneurs assure la surveillance et la sécurité des élèves. Le nombre de surveillants est déterminé selon la quantité d'enfants inscrits.

Toutefois, nous constatons que certains élèves se regroupent aux abords de l'école avant les périodes de surveillance. Certains arrivent même plus de 20 minutes avant l'heure. Afin d'assurer leur sécurité, nous allons appliquer la séquence suivante:

1^{re} intervention:

Les élèves qui arrivent avant les heures de surveillance seront intégrés aux élèves du service de garde ou bien du service des dîneurs et les parents recevront un billet de courtoisie pour qu'ils soient informés de la situation. Aucun frais ne sera chargé aux parents par le service de garde.

2e intervention:

Les élèves seront de nouveau intégrés aux groupes en place et une communication téléphonique sera effectuée par la responsable du service de garde. Aucun frais ne sera chargé aux parents par le service de garde.

3e intervention:

Si la situation se répète, les parents recevront une facture du service de garde.

Secrétariat

Les heures d'ouverture sont :

Précolaire

de 8 h à 11 h 55
de 12 h 55 à 16 h

Primaire

de 8 h à 12 h
de 13 h à 16 h

Gestion des absences et des retards

Nous vous demandons de nous informer de toute absence de votre enfant en téléphonant au secrétariat avant 8h30 ou avant 13 h.

Pour le préscolaire : 450-653-2266 #5

Pour le primaire : 450-653-4142 #5

L'élève qui arrive en retard doit passer par le secrétariat avec une note justificative de la part des parents.

Précolaire : La secrétaire remet la carte d'absence à l'élève qu'il remet à son enseignant(e).

Primaire : La secrétaire remet sa carte d'absence à l'élève qu'il doit présenter à son enseignant(e).

Départ en cours de journée

Si votre enfant doit quitter l'école avant la fin des classes, veuillez aviser par écrit l'enseignant ou l'enseignante en précisant la raison et l'heure du départ. En arrivant à l'école, vous devez vous présenter au secrétariat.

Si un imprévu vous oblige à venir chercher votre enfant à l'école avant la fin des classes, adressez-vous au secrétariat. La secrétaire prévendra l'enfant de votre arrivée.

Si vous venez chercher votre enfant pour dîner, vous devrez aviser, par écrit, le service de garde ou le service des dîneurs (en précisant le nom de l'enfant et la date).

Chaque jour, nous recevons de nombreux appels au secrétariat. Nous faisons appel à votre collaboration et vous demandons de bien informer votre enfant et son enseignante de l'organisation de sa journée : l'endroit où il dîne, l'endroit où il doit se rendre après l'école, qui viendra le chercher, etc. EN CAS D'URGENCE SEULEMENT, la secrétaire pourra transmettre un message à votre enfant pendant la journée.

Le service des dîneurs

Nous vous demandons de prévoir les ustensiles. Dans le contexte actuel de la pandémie, **aucun service de four micro-ondes n'est possible**. Un service de traiteur est aussi disponible du lundi au vendredi.

La fermeture de l'école

S'il y a fermeture de l'école, vous pouvez consulter le site WEB de la commission scolaire : www.csp.ca ou vous êtes informés par l'entremise des médias (radio ou télévision).

Une fermeture peut aussi survenir durant la journée; c'est pourquoi nous vous demandons deux (2) numéros de téléphone d'urgence que vous devez inscrire dans l'agenda de votre enfant et sur la fiche urgence santé.

SVP, informer l'école de tout changement pendant l'année en cours (ex. : numéro de téléphone des parents au travail, numéros d'urgence, adresses courriel, changement de gardienne, etc.).

L'assurance responsabilité/accident

Nous vous encourageons à souscrire à une assurance-accident au bénéfice de chacun de vos enfants d'âge scolaire auprès d'un assureur privé.

En effet, la CSP détient une assurance responsabilité civile, mais elle ne détient aucune assurance-accident pour ses élèves. C'est la responsabilité des parents de souscrire à ce type d'assurance. Ainsi, si un dommage corporel survient à un élève et qu'à la suite d'une enquête, il appert qu'il s'agit d'un événement accidentel, la responsabilité de la CSP ne sera pas engagée puisqu'aucune faute ou négligence n'a été commise par le ou les préposés de la CSP (employés et bénévoles). En conséquence, les réclamations présentées aux assureurs (traitement d'orthodontie, location de béquilles, etc.) ne seront pas remboursées. Dans le cas où l'élève bénéficierait d'une assurance-accident souscrite par ses parents, celle-ci pourrait payer de tels frais, si les éléments de la couverture le prévoient.

Les objets personnels

Tous les effets scolaires, vêtements et boîtes à lunch doivent être clairement identifiés. Oublis et pertes considérables sont constatés chaque année. Plusieurs enfants ne reconnaissent pas leurs propres effets personnels ou négligent simplement de chercher ce qu'ils ont égaré. À la fin de chaque étape, nous acheminons ces objets au Centre de bénévolat de St-Basile-le Grand.

Les objets ou livres mis à la disposition des enfants par l'école sont aussi sous leur responsabilité. Ils doivent les garder en bonne condition. Si l'enfant perd ou détériore un livre, une facture couvrant la valeur de remplacement sera envoyée aux parents.

Les visites et rendez-vous à l'école

Par mesure de sécurité, nous devons contrôler les allées et venues des visiteurs. Que ce soit pour une visite, un rendez-vous ou même du bénévolat, toute personne **doit** passer par le secrétariat pendant le jour, et ce, dans les deux bâtisses.

Le personnel enseignant est responsable d'un groupe d'élèves et n'a pas le loisir de rencontrer des parents à l'improviste. Il est donc nécessaire de prendre rendez-vous afin de choisir un moment de rencontre. Si vous désirez contacter un membre de la direction, il est également préférable de prendre rendez-vous.

Le débarcadère

Selon le règlement municipal mis en place pour le débarcadère, il est interdit de stationner ou de circuler dans le débarcadère des autobus entre 7 h à 16 h du lundi au vendredi. Pour vous éviter les désagréments d'une contravention, il vaut mieux respecter le règlement et ainsi assurer la sécurité de vos enfants.

De plus, si vous venez conduire votre enfant à l'école le matin ou le midi, veuillez le faire descendre de la voiture du côté du trottoir et non de la rue. La circulation y est souvent dense et rapide, et un accident est si vite arrivé...

Transport scolaire

Le transport des élèves en autobus est assujéti aux politiques de la Commission scolaire des Patriotes. Ainsi, les conducteurs ne sont pas autorisés à laisser des élèves descendre à une adresse différente de celle convenue ni de permettre l'accès au transport occasionnellement à des élèves.

Prenez note que nous recevrons les demandes de « places disponibles » à bord des autobus jusqu'au vendredi 22 septembre. Pour toutes questions additionnelles, veuillez communiquer avec Madame Carolann Neale, secrétaire du pavillon St-Basile.

Les règles de vie à l'école

Dans toute organisation, il est nécessaire d'avoir des règles de vie afin d'en assurer le bon fonctionnement. Il en va de même dans l'école. Au préscolaire, ces règles sont inscrites dans l'agenda. Au primaire, nous avons remis à votre enfant un code de conduite. Nous vous demandons d'en prendre connaissance avec votre enfant et de le signer à l'endroit prévu. Ce carnet vous sera présenté lors des rencontres de début d'année.

Les absences pour des voyages ou des tournois sportifs

La présence en classe est essentielle à la réussite. Les voyages et les tournois sportifs durant les jours de classe ne sont donc pas autorisés par la direction. Ceci étant dit, il revient aux parents de prendre les décisions concernant leur enfant.

Cependant, ils doivent tenir compte que l'école n'est pas organisée en fonction de telles absences et que la préparation de travaux et la récupération de l'enseignement pour ces cas d'absences ne font pas partie de la tâche des enseignants.



Personnel de l'école

2020-2021

La direction

Diane Hubert, directrice
Marie-Noël Renaud, directrice adjointe

Secrétaires

Marise Chartier (primaire)
Elizabeth Ioannoni (préscolaire)

Concierges

Miller Aranzales Villegas
Karla Karina Cardenas Ortiz

Enseignants au préscolaire

Groupe 001	Donald Rossignol
Groupe 002	Suzie Martel
Groupe 003	Isabelle Dumont
Groupe 004	Hélène Guillet-Bienvenue
Groupe 005	Katerine Charland
Groupe 006	Catherine Lafrenière
Groupe 950 (langage)	Émilie Allard-Provost
Groupe 951 (langage)	Christine Labelle
Groupe 901 (4 ans)	Mélissa Gendron
Groupe 902 (4 ans)	Anik Bélair / Katrine St-Louis (mardi-jeudi)
Groupe 800 (passe-partout)	Isabelle Boivin

TES/PEH au préscolaire

5 ans régulier	Marie-Claude Armstrong/Annie Tardif Audet
901 (4 ans)	Vanessa Gadoury (TES)/Tania Bourgeois-Descheneaux (PEH)
902 (4 ans)	Marie-Ève Brodeur (TES)/Aïssatou Badji (PEH)
950 (Langage)	Marie-Ève Raymond
951 (Langage)	Isabelle Fauteux

Enseignants au primaire

Groupe 101	Geneviève Paradis
Groupe 102	Katie Coulombe
Groupe 103	Lise Ouellet
Groupe 126/216	Annie Beaupré
Groupe 201	Chantal Lapointe
Groupe 202	Marie-Christine Bilodeau/Roxanne Poirier / Geneviève Grondin
Groupe 203	Sébastien Maheu
Groupe 301	Marie-Chantal Legault
Groupe 302	Nathalie Roberge
Groupe 303	Maryse Poirier
Groupe 401	Marie-Hélène Paradis
Groupe 402	Édith Morin
Groupe 403	Émilie Charron / Lydia Poirier (lundi)
Groupe 501	Judith Beaupré
Groupe 502	Claudia Duchesne
Groupe 503	Isabelle Rivard
Groupe 601	Catherine Poirier
Groupe 602	Véronique Filion
Groupe 603	Pamela Jeannotte
Groupe 604	Mélanie Hinse

Les spécialistes

Anglais	Florina-Diana Beres (Elizabeth Stai) Paul Rogers
Éducation physique	Jean Hébert Joane Quenneville Maxime Duchesne-Payne
Musique	Isabelle Cartier / Valérie Gravel (mercredi)
Francisation	Hélène Arseneau

Les services aux élèves

Orthopédagogues	Sylviane Racine (3-4-5-6 ^e année) Lydia Poirier (vendredi) Frédéric Bougie
Orthophonistes	Mylène Gahery St-Gelais
Psychoéducatrices	Sandrine Deschênes
Psychologue	Manouane Gauthier-Petit
TES	Claudia Vallée/ Catherine Daviau
Travailleuse sociale	Catherine St-Aubin

Les surveillantes de dîner

Nicole Proulx
Julie Normandin
Linda St-Onge
Sabrina Zerhouni
Valérie De Sibaud
Jérôme Cauchon
Johanne Bernatchez (pavillon langage)
Mélissa Bédard (pavillon langage)
Sophie Mailloux (pavillon 4 ans)
Cathy Lessard (pavillon 4 ans)

Le service de garde

La technicienne	Dominique Patry
Éducatrice classe principale	Nathalie Arpin
Les éducatrices-éducateurs	Marie-Josée Bouchard Véronique Tougas Viannerys Martinez Jean-François Bergeron-Lemaire Gabrielle Charest Paola Carranza Nathalie Deslauriers Sophie Paquette-Daigneault Kimy Potvin-Lepage Catherine Portelance Yannie Pearson-Beauchemin (préscolaire) Mélanie Pratte (préscolaire) Annie Lanteigne (préscolaire) Nancy Bernard (préscolaire) Julie Lessard (préscolaire) Nancy Potvin (préscolaire)